Environnement, Meudon sur Seine : Rue Henri-Savignac : sens unique et aménagements cyclables
La rue Savignac a rouvert à la circulation. Dans le cadre de son plan vélo, Grand Paris Seine Ouest, a aménagé une piste cyclable sécurisée en sens montant.
Publié le 21/03/2025 – Mis à jour le 13/05/2025

La rue Savignac a rouvert à la circulation début mai. Désormais, la circulation est en sens unique descendant, de la route des Gardes aux berges de Seine avec une vitesse limitée à 30km/h. Les riverains du haut de la rue Savignac peuvent toujours rejoindre la route des Gardes en montée. Le bas de la rue Savignac restera en double sens pour accéder aux entreprises de Meudon Campus, rue de la Verrerie.
Cette mise en sens unique a permis la création d'un piste cyclable sécurisée en sens montant. Meudon renforce ainsi ses continuités cyclables. Désormais, les cyclistes venant des quais de Seine peuvent rejoindre facilement le centre, via la rue Guilmant.

Le coût total de l'aménagement s'élève à 269 682€.

Le plan vélo territorial
Découvrir

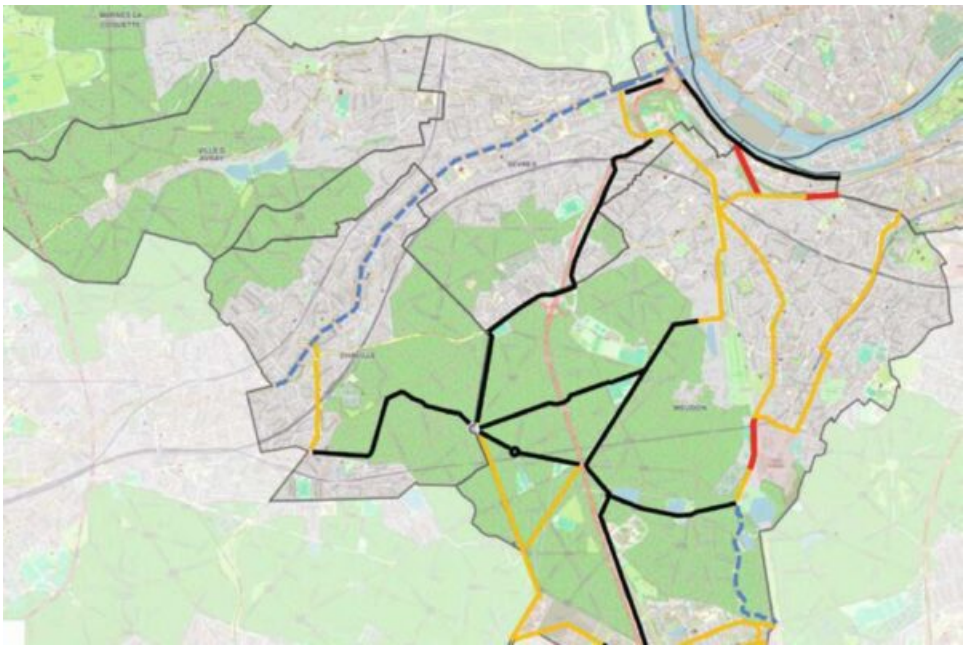

Information de contact

Hôtel de Ville
Horaires : Lundi, mardi,
mercredi, vendredi
8h30-12h et 13h30-17h30
Jeudi et samedi
8h30-12h
Fermé l'après-midi
Accueil sans rendez-vous
Démarches sur rendez-vous
Adresse : 6 avenue Le Corbeiller 92190 Meudon
Tél. : 01 41 14 80 00
Mairie annexe
Horaires : Lundi, mardi,
mercredi, vendredi
9h-12h et 13h30-17h
Jeudi : 9h-12h
Fermée l'après-midi
et le samedi
Accueil sans rendez-vous
Démarches sur rendez-vous
Adresse : 5 avenue G.-Millandy 92360 Meudon-la-Forêt
Tél. : 01 41 28 19 40